



La mobilité en question

CHASSIEU

Quelques données sur la population de la ville et du P.L.I.E.¹

Le chiffre de la population recensée en 1999 sur la ville de Chassieu est de 9.049 personnes. Elle est composée de 49,9% de femmes et de 50,1% d'hommes soit une majorité d'hommes a contrario de l'agglomération lyonnaise (47,6%).

Le nombre d'actifs est de 4.307 personnes, dont 54,5% d'hommes et 45,5% de femmes. Le taux de chômage atteint 7,1% contre 12,6% sur l'agglomération lyonnaise (taux de chômage féminin : 7,9% contre 13,3% dans l'agglomération).

Pour ce qui concerne la population des bénéficiaires P.L.I.E. elle se chiffre à 81 personnes dont 61,73% de femmes.

Zoom sur la mobilité des actifs chassielands

D'après le recensement de 1999 la ville de Chassieu comptait 3.986 actifs ayant un emploi.

3% d'entre eux disaient ne **pas** avoir de **moyen de transport**, **3%** évoquaient comme unique mode de transport la **marche**, **6%** indiquaient avoir **plusieurs modes** de transport et **88%** en avoir **un seul**.

Parmi ceux évoquant un seul mode de transport **2%** faisaient mention d'un **deux roues**, **4%** fléchaient les **transports en commun** et **83%** utilisaient une **voiture**.

Les flux domicile travail au départ de la ville de Chassieu :

| | |
|--------------|-----|
| Lyon | 25% |
| Chassieu | 23% |
| Villeurbanne | 9% |
| Bron | 7% |
| Décines | 4% |
| Saint-Priest | 4% |

Zoom sur la mobilité des bénéficiaires P.L.I.E.

En 2006 le **taux de possession du permis de conduire** est de 52%² (38% d'hommes et 62% de femmes).

Parmi la population féminine du P.L.I.E. 52% sont titulaires du permis de conduire et ce chiffre est de 51% pour les hommes.

Le **taux de possession du permis de conduire et d'accès à un véhicule** est de **46%** pour l'ensemble des utilisateurs (identique pour les femmes et les hommes).

Le P.L.I.E. utilise la possibilité de financement de la mobilité et/ou de garde d'enfants qui existe pour Uni-Est. En 2006³, 6 personnes ont accédé à une ou plusieurs aides. Il s'agit essentiellement de femmes (83%).

83% des actions sont des aides à la mobilité. Le site représente 1,45% des bénéficiaires de l'aide chiffre quasi identique avec la part de Chassieu dans les bénéficiaires du P.L.I.E. (1,59%).

En fin de parcours d'insertion en général, les bénéficiaires du P.L.I.E. peuvent également louer des véhicules auprès du Centre Ressources Mobilité (CRMo). Cette location est, sous conditions, cofinancée par le P.L.I.E. Un parc relais est mis en œuvre à Saint-Fons.

¹ Les données utilisées sont celles de l'Agence d'urbanisme de Lyon, fondées sur le recensement de 1999 et l'enquête ménage de 1995. Les statistiques P.L.I.E. sont celles du P.L.I.E. Uni-Est 2006.

² Le taux de renseignement de la base de données est de 94%.

³ Données du bilan 2006 de l'enveloppe mobilité garde d'enfants.

Les moyens de transports en commun

Les lignes de transports en commun passant par la Ville de CHASSIEU (cf. horaires en document joint)

| | |
|------------------|--|
| LIGNE 68 | Laurent Bonnevey - Chassieu - Genas - Azieu |
| LIGNE 79 | Grange Blanche - 7 Chemins - Chassieu Collège |
| LIGNE 85 | Décines Grand large - Meyzieu Gadelles ou ZI Chassieu |
| LIGNE Z11 | Minguettes - Chassieu |

Pour plus de renseignements sur les lignes urbaines (cf. récapitulatif tarification sociale p. 3) :
Allo TCL : 0 820 42 7000 ou www.tcl.fr

Pour des renseignements sur le réseau du Rhône (cf. guide en document joint) :
Allo transports publics 69 : 04 72 61 72 61

Navette municipale Chabus

Il existe une navette municipale qui fonctionne les mercredis et samedis matin de 08h20 à 11h20.

Pour des renseignements sur les déplacements en transports en commun dans la région urbaine de Lyon

www.multitud.org

SNCF (cf. procédure création de carte p. 4) :

La Région Rhône-Alpes a mis en place depuis janvier 2004 une tarification spécifique lors des trajets TER qui permet aux bénéficiaires d'acquies des billets de train avec 75% de réduction pour les déplacements à l'intérieur de la Région Rhône-Alpes : carte « Coup de pouce ».

Le formulaire permettant de faire créer la carte est disponible auprès des ANPE, des ASSEDIC, des Missions locales et des gares SNCF.

Il doit être renvoyé par la personne avec les justificatifs nécessaires. La carte lui est renvoyée sous 3 semaines à domicile.

Allo carte Coup de pouce : 0 820 867 774

Transport à la demande

Les personnes salariées de l'association intermédiaire MSD peuvent avoir accès, sous conditions, au Transport à la demande, navette de transport leur permettant de se rendre sur leur lieu de travail lors d'une mission à destination des particuliers.

Besoins

Plusieurs pistes de travail émergent:

- ◇ La location de deux roues : Velo'V, scooters.
- ◇ Le permis de conduire
- ◇ Partenariat avec le SYTRAL pour la desserte de la ZI et de la Ville

RECAPITULATIF TARIFICATION SOCIALE

| Conditions : être domicilié dans une commune du Grand Lyon ; aller dans une agence avec les justificatifs récapitulés ci dessous, prévoir une photo d'identité, un justificatif de domicile et 5€ de frais de carte | | | |
|--|--|--------------------------------|--|
| Statuts | Modalités spécifiques | Condition de ressources | Abonnements et tarifs (au 1^{er}/04/2006) |
| Bénéficiaire de l'AAH | Notification de l'allocation ou attestation de paiement en cours | | Pass Partout S 16,40€ |
| Bénéficiaire du FSI | Déclaration trimestrielle de ressource | | Pass Partout S 16,40€ |
| Bénéficiaire de l'ARE | Dernier avis de paiement de l'allocation Si la personne est employée du secteur public, il lui faut le dernier bulletin de paye | < 14 € / jours | Pass 2 Partout 8,20€ |
| | | < 25,01 € / jours | Pass Partout S 16,40€ |
| Bénéficiaire de l'ASS | | = 14 € / jours | Pass 2 Partout 8,20€ |
| | | = 20,10 € / jours | Pass Partout S 16,40€ |
| Titulaires d'un CAE | CAE avec le cachet de la DDTEFP | | Pass Partout S 16,40€ |
| Bénéficiaire du RMI | Demande à faire auprès du CCAS ou de la MDR | | Pass 2 Partout 8,20€ |
| Bénéficiaire de la CMUC | Attestation de CMU établie par la CPAM précisant le versement de la CMU complémentaire | | Pass Partout S 16,40€ |
| Enfants de parents bénéficiaires du RMI | Certificat de scolarité et cartes Técély des 2 parents ou justificatif si 1 seul parent | | Pass 2 Partout 8,20€ |
| Jeune Chômeur | Jeune (18 –25 ans) et au chômage au moins 12 mois lors des 18 derniers mois | | Pass 2 Partout 8,20€ |
| Bénéficiaire du Fond d'aide au Jeunes | Justificatif délivré par le comité local de Fonds d'aide aux jeunes | | Pass Partout S 16,40€ |
| Demandeur du statut de réfugié politique | Dernier avis de paiement de l'allocation d'insertion et réception du dépôt d'une demande de réfugié | | Pass 2 Partout 8,20€ |

Procédure création de carte « Coup de pouce »

| Situation | Conditions | Documents à fournir en plus du Formulaire de demande de carte |
|--|--|---|
| Demandeur d'emploi indemnisé en dessous du SMIC | <ul style="list-style-type: none"> – Résider en Rhône-Alpes – Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) – Recevoir une indemnité d'un montant inférieur au SMIC (35h) | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Attestation, avis de paiement de l'indemnité |
| Demandeur d'emploi longue durée | <ul style="list-style-type: none"> – Résider en Rhône-Alpes – Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) depuis plus d'un an | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Attestation fiscale originale de demandeur d'emploi de longue durée |
| Bénéficiaire du RMI | <ul style="list-style-type: none"> – Résider en Rhône-Alpes – Etre bénéficiaire du RMI | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Photocopie de la dernière notification de vos droits au RMI ou attestation originale de paiement du mois en cours ou du mois précédent |
| Avoir – de 26ans, être en parcours d'insertion ou en recherche d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> – Résider en Rhône-Alpes – Avoir moins de 26 ans – Etre suivi(e) par le réseau d'accueil des Missions locales ou PAIO <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> – Etre inscrit(e) à l'ANPE (1,2,3,4) | <ul style="list-style-type: none"> ◇ Photocopie pièce identité ◇ Photo d'identité récente ◇ Une attestation originale délivrée par la Mission locale ou PAIO <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ◇ Un avis de situation original de recherche d'emploi |

UNI-EST
 21 rue Aristide Briand - 69800 SAINT-PRIEST
 ☎ 04 72 23 57 63 📠 04 78 20 05 11
 uni-est@plie-uni-est.org



www.plie-uni-est.org



Fonds Social Européen